

## PROGRAMME DE FORMATION

# Aider un enfant : un acte de solidarité familiale souvent piégeux

Aider un enfant est un acte de solidarité familiale souvent empreint de générosité, mais qui peut s'avérer complexe et risqué sans une bonne préparation. Qu'il s'agisse de transmettre des fruits et revenus, de réaliser une donation d'usufruit temporaire, de mettre un bien immobilier à disposition, d'accorder un prêt familial ou de recourir à un contrat de société, chaque dispositif présente des avantages mais aussi des pièges potentiels. Entre implications fiscales, risques de requalification et enjeux successoraux, il est essentiel de bien encadrer ces démarches. En anticipant les écueils et en s'appuyant sur des conseils avisés, ces aides peuvent devenir de véritables leviers de soutien et de transmission familiale.

Date:	PAS DATE
Durée:	2 heures
Type / Prix:	240 €
Prérequis:	<ul style="list-style-type: none"><li>Connaissance des régimes matrimoniaux</li><li>Connaissance de la liquidation des successions</li><li>Connaissances de base de la fiscalité des donations et successions</li></ul>
Objectifs:	<ul style="list-style-type: none"><li>Rappeler les règles civiles et fiscales applicables aux transferts de valeurs au sein de la famille</li><li>Distinguer l'aide familiale de la donation et leurs conséquences civiles et fiscales</li><li>Choisir la solution adaptée à l'objectif patrimonial</li></ul>
Contenu pédagogique:	<ul style="list-style-type: none"><li>Introduction</li><li>La donation de fruits et revenus</li><li>La donation d'usufruit temporaire</li><li>La mise à disposition gratuite d'un immeuble</li><li>Le prêt familial</li><li>Le contrat de société</li></ul>

Heures réglementaires

CGPI

Heures  
réglementaires:

- IAS / DDA : 2 heures

Experts-comptables

- 2 heures

Cette formation valide uniquement les heures indiquées ci-dessus

Format:

Classe virtuelle

Moyen pédagogique:

Diaporama (notions métier, exercices d'application, questionnaires de compréhension)

Public visé:

- CGPI
- Experts-comptables
- Banquiers conseillers privés
- Assureurs
- Notaires
- Avocats

Moyen d'évaluation: Quiz d'évaluation des acquis

Accessibilité aux personnes  
en situation d'handicap

Toutes nos formations sont adaptables aux personnes porteuses d'un handicap

